

Image not found or type unknown



Arret versement adi suite à invalidité cat 1, recours ??

Par **jf27**, le **05/08/2008** à **16:03**

bonjour,
je viens d'être mis en invalidité cat 1 par la sécu.
L'ADI du credit agricole ne va plus m'être versée car je ne suis "que" cat 1 et non cat 2.
Sachant qu'une invalidité cat 1 correspond à une perte incapacité entraînant une perte de revenu d'au moins 2/3 de son salaire, je souhaite contester cette décision de l'ADI du credit agricole.
Quels sont mes droits et les possibilités de recours pour une catégorie 1?
merci de votre aide
cordialement